

RECHERCHE DE STAGIAIRES

SERVICE DEMANDEUR : Service Transition Écologique et Mobilités - Communauté de Communes Aunis Atlantique

DEMANDE : Groupe de 3 ou 4 stagiaires niveau L2/L3 **OU** 1 ou 2 étudiants niveau M1/M2.

CADRE ET OBJET :

Dans le cadre d'une préfiguration de Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur les territoires de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et des Communautés de Communes Aunis Atlantique et Aunis Sud, ces deux dernières ont souhaité mutualiser une étude de dimensionnement des demandes des cantines des communes qui les composent.

Ces deux territoires situés en Charente-Maritime entre les Communautés d'Agglomérations de La Rochelle, Rochefort et Niort sont composés pour :

- Aunis Atlantique : de 20 communes, 29 861 habitants et de 11 cantines communales dont 7 cuisinent les repas sur place.
- Aunis Sud : de 24 communes, 31 000 habitants et de 22 cantines communales dont 12 cuisinent les repas sur place.

Le recueil des données devra notamment permettre, par commune, par intercommunalité et en global, la communication à l'ensemble des élus : du nombre de repas servis par an dans les cantines, à combien d'élèves, quel budget total est consacré à l'achat des denrées alimentaires, quels montants de produits sont achetés aux producteurs locaux en valeur (poids et coût) et en pourcentage, quels montants sont consacrés à l'achat de produits bio et de qualité selon des critères de la loi EGALim en valeur et en pourcentage, quel poids représente annuellement le gaspillage alimentaire.

L'exploitation des documents sur les commandes passées par les cantines sur les deux dernières années devra également permettre de quantifier et de qualifier les achats par familles de produits ; permettant la co construction d'un outil informatique simple et commun facilitant à l'avenir aux cantines la saisie de ces données afin qu'elles soient exploitables par elles d'une part, et par les intercommunalités dans le cadre du PAT. C'est un travail coopératif entre les deux Communautés de Communes et les communes, qui passera nécessairement par un travail d'animation global et par cantine, à mener avec les stagiaires.

MISSIONS DES STAGIAIRES :

1. Construction des trames d'entretiens en direction des cantines (questionnaire et tableaux). Rencontre des partenaires spécialisés dans l'accompagnement des cantines : Cyclad, GAB, Agrilocal, Chambre d'Agriculture.
2. Collecte des données - rendez-vous dans les communes avec les référents élus et techniciens en charge des cantines (cantiniers, comptables, élus référents).
3. Analyse et diagnostic (cartographie et, si possible, approche de flux dans un but de connaissance de la logistique)
4. Proposition d'un tableau de suivi appropriable par les cantines à présenter lors de réunions pour la co-construction d'un outil commun. Si possible organisation d'une réunion consacrée aux flux.
5. Restitution de l'étude et recommandations

En fil rouge :

- Etre à l'écoute du fonctionnement des équipes des cantines,
- Etre à l'écoute de leurs attentes et propositions concernant la méthode déployée et concernant l'application de la loi EGALIM
- Accompagner les équipes municipales techniques et élus référents dans l'appropriation du sujet et de la démarche
- Faire remonter aux correspondants locaux les problématiques identifiées (Cyclad, GAB, Agrilocal, Chambre d'Agriculture).

L'attention des étudiants est attirée sur le fait que les entretiens seront différenciés en fonction des communes qui préparent les repas et celles qui se font livrer des repas préparés.

LIEU DE TRAVAIL : Pépinière d'entreprises Indigo à SURGÈRES (17700)

DÉBUT ET DURÉE : **Au plus tôt** (début idéal en mars). 3 mois de stage minimum.

FORMATION ENVISAGÉE POUR LES STAGIAIRES / NIVEAU : De la licence professionnelle au Master2, filières scientifiques (environnementales, agricoles). Autonomie requise.

CONDITIONS DU STAGES :

Permis B demandé - Véhicule fourni.

Hébergement proposé et pris en charge.

Informatique et outils bureautique classiques demandés (le SIG et les logiciels de graphisme sont un plus)

Gratification : selon réglementation en vigueur

MAITRE D'APPRENTISSAGE : Carole CHASSAGNOUX (Aunis Atlantique) en collaboration avec Laurence FANTON (Aunis Sud)

CONTACT :

Service Transition Ecologique et Mobilités

Carole Chassagnoux : responsable du service

Tél. 06 83 43 91 66 ; carole.chassagnoux@aunislantique.fr